

# Soutien aux personnels de Radio France



SUD Culture Solidaires apporte tout son soutien aux personnels de radio France qui se mobilisent, aussi bien face à la mise à pied de Guillaume Meurice et la remise en cause du pluralisme, que contre le projet de holding « voix de la France ». Ce qu'il se passe en ce moment à Radio France nous concerne toutes et tous, puisqu'outre le musellement de la liberté d'expression, c'est encore une fois un service public qui est attaqué.

Nous dénonçons la politique de répression à l'encontre de Guillaume Meurice menée par la présidence de Radio France et approuvée publiquement par la Ministre de la Culture. Notons que cette dernière ne s'est par contre pas exprimée sur les condamnations répétées de chaînes et d'éditorialistes du groupe Bolloré... Dans le cas présent, il s'agit vraisemblablement surtout de se débarrasser d'une émission emblématique jugée trop à gauche et d'éradiquer toute critique des puissants.

Dans le même temps, Radio France entame la démolition de l'image, de l'esprit et du contenu de France Inter : valse des producteurs, affaiblissement d'émissions populaires en phase avec les contre-pouvoirs sociaux (la Terre au Carré par exemple), attaque sur l'éditorial... Le virage pris par la

présidence de Radio France ne peut que nous inquiéter quant à l'avenir de la radio publique. D'autant que tout cela intervient dans le contexte d'un projet de fusion de l'audiovisuel public ressorti des cartons de l'ère sarkoziste et qui semble augurer un retour aux grandes heures d'une radio soumise au pouvoir politique du moment. Elle étouffera les spécificités de chaque antenne et réduira peu à peu la diversité de créations radiophoniques comme audiovisuelles. Qui peut croire qu'il s'agit de développer un grand pôle public et non de le soumettre aux désirs du pouvoir politique, aux lois du marché et de continuer à en réduire les financements publics ?

Nous sommes solidaires des personnels en leur lutte contre cette casse sociale de la radio publique et soutenons leurs revendications :

- Défense des personnels contre toute forme de pression et de dénigrement extérieurs
- Respect par l'employeur de son obligation de protection et de sécurité de ses salariés
- Résorption de la précarité sur les antennes du service public
- Fin de la répression de l'insolence et de l'humour
- Préservation de l'identité et de la singularité des chaînes du service public
- Réaffirmation sans limite de la liberté d'expression sur les antennes du service public

Pour en savoir plus :

- [Communiqué de SUD Radio France : Liberté d'expression](#)
- [Intersyndicale de Radio France « liberté d'expression » Communiqué](#)
- [SUD Radio France : en grève les 23 et 24 mai](#)
- [Communiqué de SUD France TV : Sanctionné pour avoir effectué son travail, faire rire ?!](#)